Goudchaux Architecte
& Associés



PARIS BRUNE - LA POSTE

Année :
2026

Adresse :
111 Boulevard Brune, 75014 PARIS

Programme :
Revalorisation, requalification et rehabilitation du siège La Poste à Paris

Maîtrise d'ouvrage :
La Poste Immobilier

Maîtrise d'œuvre :
Goudchaux Architecte & Associés

Mission :
Concours

Partenaires :
Agence Christophe Gautrand & Associés
Eckersley O'Callaghan
FACEA
Kaupunki - Perspectives

Surface :
34 700 m²

Coût :
NC

Le bâtiment du 111 boulevard Brune, siège du Groupe La Poste, constitue un ensemble tertiaire majeur des années 1970, représentatif d'une architecture structurante de son époque. Déjà engagé dans une première phase de rénovation, il fait aujourd'hui l'objet d'une campagne de gros entretien visant à traiter les pathologies identifiées lors d'un premier diagnostic mais également à requalifier et revaloriser l'image du siège emblématique du groupe La Poste par son architecture. Au-delà d'une réponse technique aux dysfonctionnements constatés, cette intervention représente une étape stratégique : redonner cohérence, performance et qualité architecturale à un bâtiment qui doit porter l'image et les valeurs du Groupe La Poste.

Le programme repose sur une approche globale de l'enveloppe, combinant plusieurs volets complémentaires : requalification architecturale des façades, traitement qualitatif des accès, amélioration des performances thermiques (toitures, étanchéité à l'air), remise à niveau des menuiseries et dispositifs de protection solaire, ainsi qu'une valorisation des espaces extérieurs et paysagers. Cette diversité d'interventions traduit un enjeu de cohérence d'ensemble, où chaque composante contribue à la performance globale du bâtiment, tant sur les plans énergétiques, fonctionnels que d'image.

Un des enjeux majeurs du projet réside dans sa réalisation en site occupé. L'immeuble, accueillant environ 2000 usagers, impose une intégration fine des contraintes d'exploitation dès la phase de conception. Le maintien de l'activité, la sécurité des occupants et la maîtrise des nuisances nécessitent une stratégie de phasage rigoureuse et une organisation des travaux particulièrement maîtrisée. Cette dimension opérationnelle conditionne directement la faisabilité du projet et appelle une méthodologie adaptée, que

Le projet propose ainsi de réinterpréter cette mémoire dans une écriture contemporaine, en travaillant le socle comme un espace d'interface entre le bâtiment et la ville, mais également comme le support d'une intervention ciblée, à la fois réparatrice et transformatrice.
Ce positionnement permet de concentrer l'intervention architecturale là où elle est la plus pertinente, et l'entretien et la réparation globale du bâtiment, en conciliant maîtrise des coûts et impact architectural, tout en ancrant le projet dans son environnement proche et lointain.
Le socle, devient ainsi le levier principal de transformation. À l'inverse, les parties hautes, dont l'écriture architecturale reste qualitative et relativement pérenne, font l'objet d'une intervention mesurée, centrée sur la réparation, l'amélioration des performances et le confort d'usage. Cette approche permet de hiérarchiser les actions, d'optimiser les coûts et de maximiser l'impact architectural du projet.
L'ensemble du projet repose sur une stratégie d'intervention par l'extérieur, rendue possible par la mise en place d'échafaudages sur l'ensemble des façades. Ce dispositif permet d'intervenir de manière continue sur toutes les composantes de l'enveloppe, qu'il s'agisse des travaux de réparation — reprise des bandeaux en béton, remise en peinture, traitement des zones altérées, amélioration de l'étanchéité des menuiseries — ou de la transformation du socle, impliquant la dépose et le remplacement des matériaux existants.
Ce choix garantit un accès direct à l'ensemble des façades sans interaction avec les espaces intérieurs. Il permet ainsi de maintenir le bâtiment en fonctionnement pendant toute la durée du chantier, en conservant les accès et en limitant les nuisances pour les usagers dans un contexte de site occupé.

Sur les niveaux supérieurs, l'intervention vise ainsi à pérenniser l'existant en traitant les

Goudchaux Architecte & Associés
8 rue d'Alger
75001 Paris
France
Tel. +33 (0) 1 44 50 10 20

notre groupement saura mettre en œuvre grâce à son expertise en travaux en site occupé, illustrée par les références présentées au stade de la candidature. Le phasage du chantier est donc un point primordial du projet, avec, dans notre proposition, des interventions uniquement par l'extérieur.

Le projet de rénovation du 111 boulevard Brune s'inscrit dans une ambition claire : révéler l'identité du siège du groupe La Poste à travers une intervention à la fois juste, lisible et incarnée, capable de réconcilier le bâtiment avec son contexte urbain et avec les valeurs qu'il porte.

Implanté le long du boulevard Brune, anciennement boulevard des Maréchaux, dans une séquence urbaine caractérisée par son ampleur et son échelle métropolitaine, le bâtiment développe une façade noire continue sur environ 90mètres. Si cette linéarité affirme une présence forte dans le paysage, elle génère aujourd'hui une perception monotone et peu lisible, accentuée par le traitement du socle, sombre et uniforme, qui allonge visuellement le bâtiment et en efface les rapports d'échelle humaine.
L'analyse du site et du bâtiment existant met en évidence un paradoxe entre le statut de siège institutionnel majeur et l'expression architecturale actuelle, qui pourrait davantage révéler la singularité et la dimension profondément humaine du groupe La Poste. Le socle, en particulier, concentre ces enjeux. À la fois le plus dégradé et le plus exposé, il constitue le premier contact avec la ville, mais reste aujourd'hui peu qualifié et difficilement appropriable. On notera d'ailleurs un manque de lisibilité en termes de signalétique, puisque les usagers présentent de grandes difficultés à reconnaitre l'entrée du bâtiment tertiaire, ou des bureaux de postes sur site.
Dans un contexte d'intervention contraint, marqué par une enveloppe budgétaire maîtrisée à l'échelle d'un ensemble de près de 35 000 m², le projet fait le choix d'une stratégie claire : concentrer le geste architectural là où il est le plus nécessaire et le plus visible, tout en inscrivant le reste de l'intervention dans une logique de réhabilitation et de réparation performante et durable.

désordres identifiés (menuiseries, étanchéité à l'air, protections solaires, réparation du bardage et des joints), tout en améliorant les performances thermiques de l'enveloppe et entre les locaux. L'objectif est double : garantir le confort des usagers et réduire durablement les consommations énergétiques, en cohérence avec les exigences d'exploitation du bâtiment et les performances déjà atteintes lors des précédentes rénovations intérieures. À l'échelle du socle, très abimé, le projet engage en revanche une transformation plus affirmée. Aujourd'hui perçu comme un bandeau continu, il est recomposé à travers un travail fin de rythme, de séquençage et de matérialité, permettant de rompre l'effet de linéarité et de redonner une échelle au bâtiment.

Cette recomposition s'appuie sur une double lecture.
D'une part, une lecture horizontale, à hauteur du piéton, vient réintroduire une ligne continue et lisible le long du boulevard. En distinguant clairement le niveau du rez-de-chaussée et celui du R+1 par deux matérialités complémentaires, le projet crée une assise perceptible, qui accompagne le parcours et structure la perception du bâtiment à l'échelle humaine.
D'autre part, une lecture verticale vient rythmer la façade en s'appuyant directement sur le programme et les usages. Plutôt que d'imposer un dessin arbitraire, le projet révèle les logiques existantes : les différentes entrées — bureau de poste principal, accès professionnel, entrée des bureaux — deviennent les points d'ancrage d'un séquençage clair et lisible. Cette approche permet de faire émerger une façade habitée, compréhensible et appropriable, où l'architecture devient un outil d'orientation.
La matérialité constitue le principal vecteur de cette transformation.
Le parement en béton noir est retiré pour laisser place à une nouvelle écriture plus légère1.
Le niveau bas du socle, au contact direct de l'espace public, est traité dans une matérialité minérale, claire et pérenne, en résonance avec le contexte parisien. Cette assise robuste et tactile ancre le bâtiment dans la ville et accompagne le piéton dans son parcours. La pierre naturelle claire est choisie pour sa capacité à capter la lumière et à redonner de la luminosité au socle, tout en bénéficiant d'une finition légèrement texturée garantissant sa résistance et sa pérennité en milieu urbain.
Si la fresque peut être restaurée, suivant les conclusions du Diagnostic, cette matérialité sera en parfaite résonnance avec cette dernière, comme un dialogue entre histoire et nouvelle écriture architecturale.

Au-dessus, le socle est recomposé à l'aide d'un matériau métallique choisi pour sa légèreté, sa recyclabilité et sa grande malléabilité, permettant d'engager un travail de façade à la fois précis et expressif. Sa teinte vert grisé, subtilement réfléchissante, capte les variations de lumière et les ombres des arbres environnants, générant un effet mouvant qui adoucit la façade et inscrit le bâtiment dans son environnement proche.
Mis en œuvre entre des lames verticales, il installe un rythme fin et régulier qui redonne une échelle et une verticalité au bâtiment, tout en filtrant la lumière directe et agissant comme brise soleil, améliorant dès lors le confort thermique des espaces intérieurs, en complément des dispositifs existants réhabilités.
Ponctuellement, s'appuyant sur les propriétés propres du matériau mis en œuvre, ce dispositif se déploie dans un mouvement continu pour former les auvents au droit des entrées.
Ce geste, simple dans sa mise en œuvre, confère à la façade une dimension dynamique

Goudchaux Architecte & Associés
8 rue d'Alger
75001 Paris
France
Tel. +33 (0) 1 44 50 10 20

et accueillante : la surface se plie, s'ouvre et accompagne le mouvement du piéton, marquant les accès sans rupture brutale ni surcharge formelle. La continuité du matériau entre plan de façade et sous-face des auvents renforce cette lecture d'un dispositif unitaire, à la fois sobre et signifiant.
Ce même matériau devient donc le support d'un geste architectural fort et maîtrisé : ponctuellement, il se déploie et se déforme pour former des auvents au droit des entrées. Par ce simple mouvement, la façade s'anime et signale les accès sans recourir à une surenchère formelle ou technique.
Ces émergences, différenciées selon les usages, permettent de hiérarchiser les entrées :
- Un auvent plus ample et plus ouvert marque le bureau de poste principal, affirmant son rôle public et accessible,
- Un dispositif plus mesuré accompagne l'entrée des bureaux, dont la hauteur existante confère déjà une certaine
solennité.

Le traitement de ces auvents participe pleinement à la signalétique du bâtiment. En sous-face, l'usage ponctuel de la couleur jaune, emblématique de La Poste, introduit un signe immédiatement identifiable dans le parcours piéton, visible à hauteur d'homme sans perturber la lecture d'ensemble de la façade. Ce dispositif discret mais efficace permet de révéler et d'identifier les entrées plutôt que de les sursignifier.
Dans cette logique, l'architecture elle-même devient signalétique : le dessin, le rythme et la matière suffisent à orienter, à distinguer et à qualifier les usages.
Cette écriture se prolonge jusqu'à la limite supérieure du socle, au niveau de la coursive existante. La "taille de guêpe", marquée par un retrait et une ligne d'ombre caractéristique, constitue un point de bascule dans la perception du bâtiment.
Le projet s'appuie sur cette singularité pour souligner et activer cette ligne, en prolongeant le dispositif de façade jusqu'à former un nouveau garde-corps. Celui-ci n'est pas ajouté comme un élément autonome, mais intégré dans la continuité du système constructif, dans une logique de cohérence et d'économie de moyens.
Ce garde-corps devient ainsi le support d'une épaisseur habitée, intégrant des bacs plantés directement dans son dessin. La végétalisation ne vient pas se superposer à l'architecture : elle en constitue une composante à part entière. Elle accompagne la ligne du socle, en souligne la limite supérieure et participe à son animation dans le temps.
Perceptible depuis l'espace public, cette lisière végétale introduit une nouvelle relation entre le bâtiment et la rue. Elle adoucit la transition d'échelle, enrichit la perception du socle et inscrit le projet dans une dynamique plus large de renaturation du boulevard. Les plantations intégrées au niveau du garde-corps viennent former un filtre végétal, perceptible depuis la rue, qui accompagne le dessin du socle et prolonge la présence du végétal en façade. Ce dispositif permet également d'améliorer le confort des usagers en limitant les vues directes et en atténuant le bruit du boulevard et les effets d'échauffement liés à l'exposition, pour laisser place à une zone de fraîcheur.

Goudchaux Architecte & Associés
8 rue d'Alger
75001 Paris
France
Tel. +33 (0) 1 44 50 10 20